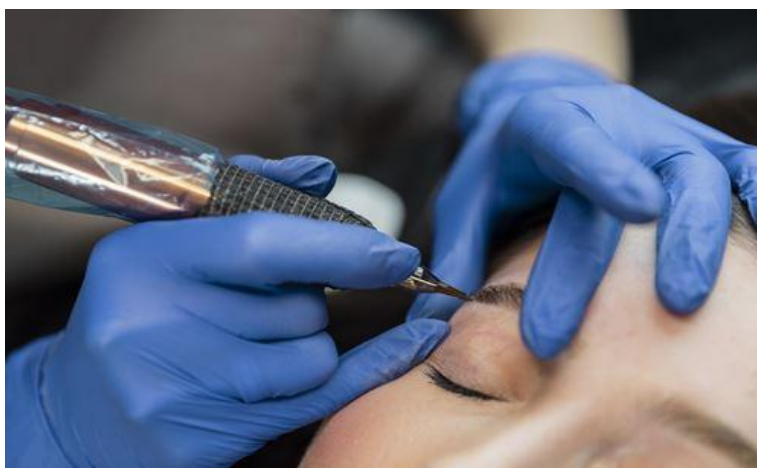




FORMATION MICROBLADING & SHADING 3 JOURS

DERNIER MISE À JOUR 08/03/24



Information générale

Pré requis

La formation hygiène et salubrité est obligatoire pour exercer cette activité.

DUREE	3 jours en présentiel
TARIF	1300€ net de TVA
LIEU	16 Place Pierre Richard, 31320 Castanet-Tolosan
HORAIRE	9H00 à 12H30 et de 13h30 à 18H

- Elle est organisée pour un effectif de 4 stagiaires

Public visé

Formation ouverte aux personnes qui souhaitent se lancer dans le domaine du maquillage permanent ou de la dermopigmentation ; aux personnes en reconversion professionnelle ou aux professionnels de l'esthétique qui souhaitent diversifier leur prestation ou acquérir de nouvelles compétences. Le CAP d'esthétique n'est pas obligatoire pour la pratique du maquillage permanent ou du tatouage (confirmé en mars 2019 par le bureau du Droit des Affaires de la Direction Générale des Entreprises au ministère de l'Economie et des Finances)

Objectif pédagogique

Cette formation permettra de pratiquer la technique manuelle du maquillage permanent : le Microblading

Accessibilité

Parking disponible, pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour l'organisation.

Délais d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 48h avant le début du module et en fonction des places restantes.

Programme de la formation

JOURS 1

- o Accueil des stagiaires
- o Théorie : Lecture du livret de formation.
- o Cours de dessin de sourcils
- o Démonstration de la technique poil à poil et micro shading manuel
- o Entraînement sur peau synthétique
- o Présentation des règles d'hygiène et de sécurité et législations
- o Étude du matérielles et des consommables

JOURS 2

- o Rappel du travail effectué la veille
- o Pratique du poil à poil sur peau synthétique
- o Pratique du shading effet poudré avec dermographe sur peau synthétique

JOURS 3

- o Pratique sur modèle réel
- o Marketing de lancement : Explication de la mise en place de la stratégie commerciale pour le lancement.
Remise du certificat